

## Liste des comparants des trois ordres du bailliage de Châlons-sur-Marne

---

**Citer ce document / Cite this document :**

Liste des comparants des trois ordres du bailliage de Châlons-sur-Marne. In: Archives parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799) Tome VI - Etats généraux ; Cahiers des sénéchaussées et bailliages. Paris : Librairie Administrative P. Dupont, 1879. pp. 548-555;

[https://www.persee.fr/doc/arcpa\\_0000-0000\\_1879\\_num\\_6\\_1\\_2711](https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1879_num_6_1_2711)

---

Fichier pdf généré le 02/05/2018

## BAILLIAGE DE CHALONS-SUR-MARNE.

*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale  
des trois ordres.*

du 12 mars 1789 (1)

Sont comparus :

*Dans l'ordre du clergé.*

Monseigneur l'évêque, comte de Châlons, pair de France;

M. le commandeur;

MM. Claude Horcat, grand chantre; Jacques-Artus Fleury, chanoine, et Antoine Malherbe, aussi chanoine, tous trois députés du chapitre de la cathédrale de cette ville;

Charles Maupas, député du chapitre de l'église collégiale et paroissiale de la Sainte-Trinité de Châlons;

Joseph-Adrien Freminet et Anne-Jacques-Thomas, députés du chapitre de Notre-Dame-en-Vaux de Châlons;

Dom Remi, prêtre, député des religieux de l'abbaye de Saint-Pierre-au-Mont de Châlons;

Louis-François Périgaud, député des religieux de l'abbaye de Foussaint-en-l'Isle de Châlons;

Claude-Eustache Jacquesson, député des Trinitaires de Châlons;

René-Martin Pillerant, député des prêtres de la congrégation de la mission de Saint-Lazare de Châlons;

Barbier, député des prêtres habitués de l'église cathédrale de Châlons;

Remi-Antoine Jeunehomme, député des religieux de l'abbaye de Saint-Menice-lès-Châlons;

Pierre Cachier, député des pères Augustins de Châlons;

Jean-Baptiste Perrin, député des pères Cordeliers de Châlons;

Nicolas-Jean-Baptiste Lhomme, député des pères Dominicains de ladite ville;

Germain Dubois de Crancé, chanoine, député de la maison conventuelle de Notre-Dame-de-Vinet de Châlons;

Carton, curé des paroisses de Saint-Nicolas et de Sainte-Catherine de Châlons; Gougelet, curé de Saint-Eloi; Buirette, curé de Sainte-Marguerite; Arnould, curé de Saint-Antoine; Dupuis, curé de Saint-Nicaise; Dortu, curé de Saint-Jean; Félix, curé de Saint-Loup; Jouy, curé de Notre-Dame; Camuset, curé de l'Hôtel-Dieu;

Brisson, Farret, Devaux, Gargant et Hémart, tous cinq chapelains bénéficiaires dudit Châlons;

Jean-Baptiste-Charles Delacourt, chanoine de la cathédrale de cette ville, député du chapitre de ladite église, comme possédant fief.

Petit-Jean, archidiacre;

Claude Roussel et Jean-François Bardot, députés des chapelains de l'ancienne congrégation de l'église cathédrale de Châlons;

Bayard de La Ferté, abbé de l'abbaye de la Charmoie; dom Guillaume Pages, député des religieux de ladite abbaye de la Charmoie; dom

Nicolas Casbois, député des religieux de l'abbaye de Beaulieu.

Dom Claude Guillain Lefèvre, député des religieux de l'abbaye de Saint-Sauveur de Vertus.

Claude Simer, député de l'église collégiale de Saint-Jean-Baptiste de Vertus.

Le sieur Leroy, chapelain de Cernon; le sieur Larcher, chapelain de Sainte-Croix.

Godart, curé de Recy; Fremy, curé de Vurigny; Touet, curé de Vraux; Archambaud, curé d'Aigny; Jean Dupuis, curé des Grandes-Loges; Joyeux, curé de la Veuve; Lannois, curé de Saint-Etienne-du-Temple; Jean-Baptiste Machet, curé de Dampierre-au-Temple et du Petit-Saint-Hilaire; Nicolas Barrois, curé de Louvercy; Petit, curé de Suippes; Desbordes, curé de Saint-Amant; Pierron, curé de Saint-Germain-la-Ville; Le Bocuf, curé de Cheppy; Vauthier, curé de Moncets; Thibault, curé de Sacy; Bertin, curé de l'Épine; Henriquet, curé de Saint-Martin de Courtisols; Grimon, curé de Triancourt; Lemaire, curé de Beaulieu-en-Argonne; Herment, curé d'Hetvêque; Jeunehomme, curé de Saint-André de Saint-Menice-lès-Châlons; Adrien, curé de Saint-Martin dudit Saint-Menice; Remy, comme successeur de M. Huet, curé de Coolus et Compostrix; Mutel, curé de Méry et Sogny; Didier-Charpentier, curé de Togny-aux-Bœufs; Collot, curé de Cernon et Coupets; Laurent, curé d'Emry et Nuisement; Buret, curé de Sainte-Croix; de Charmaison, curé de Poivre; Pierre, curé de Sommessons et Montpreux; Arnout, curé de Tibie; Grambois, curé de Saint-Pierre-aux-Oies; Grain, curé de Villers-aux-Corneilles; Ficatier, curé de Fagnières; Boutant, curé de Saint-Gibrion; Prevotau, curé de Matongues; Geoffroy, curé de Jaalons; Morel, curé d'Aulnay-sur-Marne et Cherville; Brion, curé d'Athis; Soleau, curé d'Oger; Fagnier, curé du Mesnil; Godet, curé de Giouges-Saint-Perjeu et Futaine-Saint-Quentin; Oblin, curé du Bésil; Clairanval, curé de Vert et Lagravelle; Leclerc, curé de Givry, Banay et Loisy; Parizot, curé de Bergère; Par-chappe, curé de Vertus; Hezette, comme ministre Trinitaire de la Veuve; Louis-François-Xavier Beschefert, vicaire général de Châlons.

Et par procurations dûment en forme et représentées, Messieurs,

Mgr l'archevêque de Reims, représenté par Mgr l'évêque de Châlons.

MM. Joseph-Claude de Nettancourt-Vanbecourt, abbé de Saint-Pierre du Mont de Châlons, représenté par M. de Villefort, vicaire général; l'abbé de Toussaint de Châlons, représenté par Louis-François Périgaud; les religieux du Reclus, représentés par M. Camuset; Antoine-Marie-Hercule de Brussy et Sourinargue, prieur de Margerie, représenté par M. Coignard, chanoine; Philbert, représenté par M. Pillerault, supérieur du séminaire; Louis-Joseph Faily, représenté par M. Jacquesson, ministre des Trinitaires à Châlons; François-Pierre-Bonaventure Lallemañt, représenté par M. Dubois de Chantrenne; les quatre derniers chapelains et bénéficiaires de Châlons; Pierre Gény, chapelain de Triancourt, représenté par M. Adrien, curé de Saint-Martin de Saint-Menice; Verdet,

(1) Nous publions ce document d'après un manuscrit des Archives de l'Empire.

chapelain à Méry, représenté par M. Thomas, chanoine de Notre-Dame; les dames abbesse, prieure et religieuses d'Arnay, représentées par M. Dubois de Chantrenne, chanoine; les dames abbesse, prieure et religieuses d'Argensol, représentées par dom Humbert, religieux de Saint-Pierre de Châlons; les dames abbesse, prieure et religieuses de l'abbaye d'Omdecy, représentées par le père Capon; Jean-Edme Rivet, curé de la paroisse de Saint-Alpin de Châlons, représenté par M. Bouchenot, curé de la Trinité; Etienne Carrier, prieur, curé de la paroisse de Saint-Sulpice de Châlons, représenté par M. Carton, curé de Saint-Nicolas; Jean-Baptiste Logrand, curé de Condé-sur-Marne, représenté par M. Delacour, chapelain dudit lieu; Pierre Menu, curé de Tour-sur-Marne, représenté par M. Tocut, curé de Vraud; Ranssin, curé d'Ysse, représenté par M. Archambaut, curé d'Aigny; Charles Mary, curé de Vaudemange et le Petit-Billy, représenté par le même M. Archambaut; Nicolas Lefèvre, curé de Livry, représenté par M. Barrois, curé de Louvercy; Paradis, curé de Lavenay et Cuperle, représenté par M. Lannois, curé de Saint-Etienne-au-Temple; Pierre Carré, curé de Saint-Hilaire-le-Grand, représenté par M. Petit, curé de Suippes; Jean Jannin, curé de Fonchery, représenté par le même M. Petit; Maillefert, curé de Souin, représenté par M. Remi, ci-devant vicaire de Notre-Dame, et actuellement curé de Coolus; Gosset, curé de Somme-Suippes, représenté par M. Machet, curé de Dampierre-au-Temple; Aubert, curé de Bussy-le-Château et Lacheppe, représenté par M. Bertin, curé de Lépine; Pierre Robin, curé de Saint-Remi-sur-Bussy, représenté par le même M. Bertin; Couvreur, curé de Tilloy, représenté par M. Henriquet, curé de Saint-Martin de Courtisols; François-Xavier Gaille, curé de Marson et Franchevillé, représenté par M. Gougelet, curé de Saint-Eloy; Joseph Cuny, curé de Dampierre et Saint-Jean-sur-Moivre, représenté par M. Delacour, chanoine de la cathédrale; Baly, curé de Moivre et du Fresne, représenté par M. Arnould, curé de Saint-Antoine de Châlons; Mahou, curé d'Aulnay-Laitre et Ablancourt, représenté par M. Dupuis, curé de Saint-Nicaise de Châlons; Martel, curé de Coulmier et Mutigny-la-Chaussée, représenté par le même M. Dupuis; Philippe, curé de Pogny et Omey, représenté par M. Ménard, principal du collège de Châlons; Garnier, curé de Saint-Julien de Courtisols, représenté par M. Henriquet, curé de Saint-Martin dudit lieu; Musart, curé de Sommeville, représenté par M. Roussel, ancien curé de Saint-Germain de cette ville; Villain, curé de Charmentou, l'abbé Henri, curé d'Éclaires, ces deux derniers représentés par M. Dortu, curé de Saint-Jean de cette ville; Claude Roussel, curé de Sénart, représenté par M. Failly, vicaire dudit Saint-Jean; La Flotte, curé du Chemin, représenté par M. Bouchenot, curé de la Trinité; Cailloux, curé de Prezen-Argonne et Sommaine, représenté par M. Grimon, curé de Triancourt; Lavigne, curé de Lavoie, représenté par M. Adrien, curé de Saint-Martin de Saint-Menice; François Gouilly, curé de Riancourt et Vaubecourt, représenté par M. Grimon, curé de Triancourt; Pincemaille, curé de Suzannecourt, représenté par M. Malherbe, chanoine de la cathédrale de cette ville; Potin, curé de Thonnance, représenté par M. Petit-Jean, archidiacre; Somat, curé de Vitry-la-Ville, représenté par M. Gérard, vicaire de Méry; Demongeot, curé de Cheppe, représenté par M. Charpentier, curé de Tony; Guillemain, curé de Saint-Martin-aux-Champs, représenté par M. Gérard, vicaire de Méry; Brio-

lat, curé de Songis, représenté par M. Mutel, curé d'Emery; Songy, curé de Faux et Vesigneul-sur-Cole; Colin, curé de Fontaine-sur-Cole, ces deux derniers représentés par M. Buret, curé du Grand-Sondé; Varnier, curé de Saint-Quentin, Vaugenay et Breuvery, représenté par M. Le Roi, ancien curé de Saint-Germain-la-Ville; Varnier, curé de Soudron, représenté par M. Camuset, curé de l'Hôtel-Dieu; Perné, curé de Vatry et Bussy-Létrée, représenté par M. Barbat, chanoine de la Trinité; Beureville, curé de Sondé-Notre-Dame, représenté par M. Le Roi, chapelain à Cernon; Billoux, curé de Sainte-Suzanne, représenté par M. Pierron, curé de Saint-Germain-la-Ville; Bernodat, curé de Romaincourt et de Mailly, représenté par M. Pierre, curé de Sormesson; Garnesson, curé de Commantray et Vaurefroy, représenté par M. Félix, curé de Saint-Loup; Camiat, curé de Vassimont et Champelaine, représenté par le même M. Félix; Lefèvre, curé de Lenharé et Mormé, représenté par M. Jouy, curé de Notre-Dame; Jourdain, curé d'Ecury-le-Repos, représenté par M. Lucot, sous-principal du collège; Fallou, curé de Morains et Aulnay-aux-Planches, représenté par M. Parchappe, curé de Vertus; Lemoine, curé de Colligny et Autuisieux, représenté par M. Varin, vicaire de Saint-Loup; Varin, curé de Trecoy; Fichon, curé de Germinon et Velie, tous deux représentés par M. Dommangot, chanoine de Notre-Dame; Mellinet, curé de Villeseneux, représenté par M. Brisson, professeur au collège; Gentil, curé de Margerie, représenté par M. Malherbe, chanoine de la cathédrale; Michel-Nicolas Martin, curé de Corbeil-sous-Margerie; Montain, représenté par M. Freminet, chanoine de Notre-Dame; Vaucouleurs, curé de Bierge, représenté par M. Quiersi, chanoine régulier de Toussaint; Roux, curé de Vouzy et Renneville, représenté par M. Soleau, curé d'Oger; Patelaine, curé de Rouffy, représenté par M. Jeunhomme, chanoine régulier de Saint-Menice; Chaussou, curé de Pocancy, représenté par M. Coquart, chanoine de la cathédrale; Bichat, curé de Champigneul et Champagne, représenté par M. Brouet, chanoine de la cathédrale; Joyeu, curé de Villers-aux-Rois, représenté par M. Godet, curé de Saint-Fergeux; Mongin, curé de Chaltrait, représenté par M. Parchappe, curé de Vertus; Bongrain, curé de Montmort, représenté par M. Glicquot, chanoine régulier de Toussaint; Aubert, curé de Fromentières, représenté par ledit Glicquot; Martinot, curé de Baye, représenté par dom Stassart, religieux de Saint-Pierre; Doublet, curé de Champaubert, représenté par M. Joyeux, chanoine régulier, curé de la Veuve; Delisle, curé de Villevénard, représenté par dom Benoît Adam, religieux de Saint-Pierre; Poix, curé de Joches et Coursounet, représenté par dom Nicolas Lelong, religieux dudit Saint-Pierre; Meunier, curé de Coisard, représenté par M. Périgault, chanoine régulier de Toussaint; Bruant, curé de Congis, représenté par M. Ménard, principal du collège; Vanel, curé de Forbrianges, représenté par M. Brisson, professeur audit collège; Dié, curé d'Étoge et Toulon, représenté par M. Quiersi, chanoine régulier de Toussaint; Senneures, curé de Soullières et Etrechy, représenté par M. Brouet, chanoine de la cathédrale; Durand, curé de Voipreux, représenté par M. Blanchard, clerc des sacrements de Notre-Dame de cette ville; Bertin, curé de Villeneuve, représenté par M. Parisot, curé de Bergères; Louis-François Clozier, prêtre, grand archidiacre de Joinville, en l'église cathédrale de Châlons, représenté par M. Beschefert, vicaire général audit Châlons; les

dames régentes de Châlons et celles de Vertus, représentées par M. Legroing de La Romagère, vicaire général; Feron, curé de Vesigneul-sur-Marne, représenté par M. Lebœuf, curé de Cheppy.

Sont comparus en outre, quoique non assignés dans ledit ordre du clergé, savoir : en personne,

MM. Lestrade, Denis, Dandigné, de La Romagère, Dubois de Crancé, tous cinq comme grands vicaires du diocèse de Châlons; Berrier, comme chapelain de Sainte-Catherine du palais épiscopal; Thomas, comme chapelain de la chapelle Baman dans l'hôpital Saint-Maur de cette ville; dom Joseph Mazette, religieux de l'abbaye de Saint-Sauveur de Vertus, comme prieur et titulaire de la chapelle de Sainte-Barbe de Voipreux; Delacour, comme chapelain des chapelles de Juigny et de Condé-sur-Marne.

Par procuration,

MM. Claude-Alexandre Varnier, comme chapelain de l'église de la Sainte-Trinité de cette ville, représenté par M. Barbat, chanoine de ladite église; Claude-Charles-Antoine d'Argent, comme chapelain de la chapelle du château de Songy, représenté par M. Delestrade, grand vicaire; Jean-Charles Goussier, comme chapelain de la chapelle de Notre-Dame de la Breuille, en l'église cathédrale de Châlons, représenté par M. Dessaignes; Jean-Noël-Bernard Commée, comme chapelain de la chapelle de Saint-Nicolas-du-Puis, diocèse de Châlons, représenté par M. Pillerault.

Et par délibérations,

MM. les prêtres, vicaires de l'église paroissiale de Saint-Alpin de cette ville, représentés par M. Jean-Xavier Charlier, l'un d'eux;

Les prêtres, vicaires de la paroisse de Saint-Jean dudit Châlons, comparants par M. Claude Faily, l'un d'eux;

Joseph Valentin, prêtre, vicaire de la paroisse Saint-Nicaise dudit Châlons, comparant par lui-même;

Les prêtres, vicaires de l'église collégiale et paroissiale de Notre-Dame-en-Vaux de cette ville, comparants par M. Arnaud Blanchard, l'un d'eux;

Claude Champagne, comme diacre, domicilié depuis deux ans sur la paroisse de la Trinité de cette ville.

*Dans l'ordre de la noblesse.*

Messieurs les propriétaires de fiefs en personne;

MM. Louis-Charles-Victor, marquis du Causé de Nazette, chevalier, seigneur vicomte de Prouvay, Pignicourt, Proveseux, Renneville, Guignicourt et autres lieux, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, ancien capitaine au régiment de dragons de Caraman, gouverneur pour le Roi de la ville de Châlons;

François-Antoine de Pinteville, chevalier, baron du Cernon, maréchal héréditaire du comté-pairie de Châlons en Champagne, seigneur de Coupets, Fontaine, Montsusain, Lamonnaye et autres lieux, demeurant au château de Cernon;

Louis-Nicolas Dupuis, écuyer, seigneur de Poivre, ancien officier au régiment de Monaco-infanterie;

Philippe-Christophe Hocart, chevalier, seigneur de Vert, Lagravelle, Landricourt et autres lieux, lieutenant en premier au régiment des gardes françaises, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis;

Jean-Charles Morel, chevalier, seigneur de Vitry-la-Ville, Vouciennes, Cheppe, Glacourt et Saint-Martin en partie;

Gilles-Jean-François-Denis de Cappy, chevalier, seigneur d'Atthis, de Bussy, de Cheppe et Cuperty, ancien capitaine au régiment royal de Champagne, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis;

De Cappy, seigneur des grandes et petites écuries Bussy et d'Etrée;

Claude-François Fagnier, écuyer, seigneur en partie de Fagnière et Marson, ancien capitaine au régiment du Roi-cavalerie;

Nicolas-Antoine Chambaud de Fresnay, écuyer, seigneur de Tortépée, Faux, Fresnay, Courcelles, fief de la Motte-Hérault;

Jean-Baptiste de Pinteville de Fernon, chevalier, seigneur de Vesigneul-sur-Côte, des fiefs de la Combe et des Grands-Vagants;

Antoine-Claude-Pierre Masson de Lamotte, écuyer, seigneur de Bergères et de Lamotte-Comblans, demeurant à Vertus;

François de Pinteville de Fernon, chevalier, officier d'infanterie;

Olivier Dupuis d'Aulnizeux, écuyer, seigneur de Saint-Martin-aux-Champs, Glacourt, Marson, demeurant à Saint-Martin-aux-Champs;

Louis-François-Jacques de Corvisart de Mutry, écuyer, seigneur de Lamotte et en partie d'Aulnizeux, Chevigny, ancien garde du corps du Roi;

Georges-Gaspard Fagnier, écuyer, seigneur de Marcenet et autres lieux, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, ancien officier de cavalerie;

Jean-Edme-Noël de Vouzy, chevalier, garde du corps du Roi, compagnie de Villeroi, seigneur de Vouzy;

Pierre-Louis Bureau de Charmoy, écuyer, seigneur de Saint-Pierre-aux-Oies, et principal de Villers-aux-Corneilles;

Louis-Michel Legras de La Charmotte, écuyer, seigneur du Mesnil, Villeneuve et autres lieux, demeurant à ladite terre du Mesnil;

Joseph-Roch Desforges, chevalier de l'ancienne chevalerie de Lorraine, capitaine de grenadiers royaux, chevalier de Saint-Louis, seigneur de Coulmier-la-Chaussée;

Louis-Antoine-Eustache Leclerc, marquis de Lorville, chevalier, seigneur d'Aulnay, chevalier de Saint-Louis, ancien capitaine commandant au corps royal d'artillerie;

Jean-Baptiste-Auguste Le Rebours, chevalier, conseiller du Roi en ses conseils, président au parlement de Paris, seigneur de Saint-Mars-sur-le-Mont, Noirlicu, Varimont et Poix en Champagne;

François-de-Sales Aublin, chevalier de Villers, seigneur de Villers-aux-Bois, Futaines de Saint-Quentin, Givry et Loisy, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis;

Jérôme-Marie Aublin, chevalier, seigneur de Villers-aux-Bois, Saint-Quentin, Nolongues, Givry, Loisy et autres lieux, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis;

Jean-Jacques-Louis Gueriot de Besseaux, écuyer, seigneur de Saint-Martin-aux-Champs, demeurant à Châlons;

Edme-Ménice-François, chevalier de Montbayeu, chevalier, major de dragons, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, seigneur du Fresne, Saint-Hilaire, Cheppes et autres lieux;

Claude de Noël, chevalier Duplessis, chevalier, seigneur du fief Duplessis, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, ancien capitaine au régiment de la Sarre;

Théodore-Barthélemy de Noël Duplessis, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, capitaine au régiment de la Sarre;

Philippe-Auguste-Marie de Portier, chevalier, seigneur de Soulières, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, capitaine commandant au régiment de Soissonnois ;

Claude-Pierre-Denis Baugier, chevalier, seigneur de Bignipont, demeurant à Châlons ;

Jean-François-Xavier de Montigny, écuyer, capitaine réformé au régiment des cuirassiers, seigneur de Villers, y demeurant ;

Pierre-Alexandre Mazas de Grammont, seigneur de Chantrenne et Jonchery ;

Pierre-Jérôme Legorlier, écuyer ;

Louis-Antoine Emelie de Bermonder, chevalier, seigneur de Tour-sur-Marne ;

Claude-Marie-Louis Loisson de Guinaumont, chevalier, seigneur de Méry-sur-Marne et autres lieux ;

Louis-Gaston-Jean-Baptiste de Bœuf de Brabant, écuyer, seigneur dudit lieu de Brabant, de Saint-Martin-aux-Champs, de Glacourt en partie, garde du corps du Roi ;

Joseph de Bœuf de Saint-Martin, écuyer, seigneur de Saint-Martin-aux-Champs, officier au régiment provincial de Châlons ;

Claude-François de Bruneteau de Sainte-Suzanne, chevalier, seigneur de Motté, de Sainte-Suzanne et autres lieux, lieutenant au régiment de Royal-infanterie ;

François-Charles-Joachim Baudouin, écuyer ;

Henri Cabaret, chevalier, seigneur de Plimouche, ancien garde du corps du Roi ;

François de Chieza, comte de Stropoa, seigneur d'Ontine, Brandouvilliers et autres lieux, ancien officier aux gardes françaises, chevalier de Saint-Louis ;

Jean-Jacques-Augustin Daudé, chevalier, vicomte d'Alzon, chevalier de Saint-Louis, ancien major du régiment de Berri, seigneur de Cheniers ;

François-Edme de Gatineau, chevalier, seigneur de Livry et autres lieux ;

Eustache, comte de Gauville, ancien chevau-léger de la garde ordinaire du Roi, capitaine de cavalerie ;

Charles-Philippe de Linglois, seigneur d'Aumont, Champagne et autres lieux, chevalier de Saint-Louis ;

Nicolas Maupas, écuyer, ancien officier de cavalerie, seigneur de Saint-Martin-aux-Champs ;

Henri-Auguste Millon de Châteaurieux, écuyer, seigneur en partie de Momets ;

Pierre-Madeleine Sagnes de Breuvery ;

François-Narcisse Baudouin Tirant de Bury, écuyer, seigneur de Moranis et autres lieux ;

Edme-Henri, comte de Beaujeu, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, chef d'escadrons au régiment de Royal-Piémont-cavalerie ;

Claude-Gilles Cabaret d'Egronges, chevalier, capitaine de grenadiers royaux au régiment de La Fère, chevalier de Saint-Louis.

Et par procurations dûment en forme et représentées,

Messieurs :

François Remont, chevalier, marquis de Montmort, lieutenant-général des armées du Roi, grand-croix de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, ancien major des gardes du corps du Roi, gouverneur, pour Sa Majesté, des villes de Givet et Charlemont, seigneur de Montmort, Lucy, Lacauce, Dumesnil, Fromentières et autres lieux, représenté par M. Jérôme-Marie Aublin ;

Jean-Baptiste-Charles de Goujon de Thuisy, chevalier honoraire de l'ordre de Saint-Jean-de-Jérusalem, marquis de Thuisy, comte de Saint-Sou-

plet, baron de Pacy en Valors, seigneur de Dontrieux, Saint-Martin et autres lieux, lieutenant aux gardes françaises ;

La dame Marie-Magdeleine Baudouin, veuve de M. Gaston-Jean-Zacharie Hocart de Renneville, chevalier, seigneur dudit lieu, Crette, Vouzy, Faux-sur-Coole et Saint-Mars-les-Rouffy en partie, ancien grand bailli d'épée de Châlons ; tous deux représentés par M. Aublin, chevalier de Villers ;

Jean-Claude de Bœuf, écuyer, seigneur de Saint-Martin-aux-Champs, Glacourt, officier au régiment provincial, représenté par M. de Bœuf de Brabant ;

La dame Marie-Françoise Costerecin, veuve de Saint-Paul-Hilarion de Roquette, écuyer, sieur d'Amande, seigneur des Bouleaux, représentée par M. Menice Lallemant de l'Etrée ;

Pierre-Antoine de Bar, chevalier, seigneur de Fagnières, Cuibert, Saint-Martin-aux-Champs, Cheppe, Glacourt, Blacy, Saint-Valery et autres lieux, demeurant à Châlons, représenté par M. François de Pinteville, officier au régiment royal-Comtois ;

Auguste-Marie-Henri Picot, chevalier, comte de Dampierre, marquis de Combreaux, baron de Sompuis et de Châtenay, châtelain d'Alibaudière et Ormes, seigneur de l'Huitre, Granvel, Trodan, Legrand, Corbeil, Brabant, Grignon-les-Mailly et autres lieux, major en second au régiment des chasseurs de la Normandie, demeurant en son château de Dampierre, représenté par M. de Pinteville de Cernon, chevalier, seigneur de Vésigneul-sur-Coole ;

Jean-Baptiste-Nicolas-François de Robert, chevalier, seigneur de Maisancelle, Oger et autres lieux, ancien capitaine au régiment d'infanterie de la Fère, lieutenant de messieurs les maréchaux de France, représenté par M. Deportier, seigneur de Soulières ;

Louis-Claude-François de Châtillon, prêtre, chanoine de l'église métropolitaine de Reims, écuyer, seigneur du Bain, de Sonastre et de Bussy, demeurant à Reims, représenté par M. Fagnier, seigneur du Marcenet ;

Louis . . . de Gauville, seigneur de Cooles, représenté par M. Eustache de Gauville ;

Marie-Louis-Thomas, chevalier, marquis de Pangé, colonel attaché au régiment de Berchiny-hussards, seigneur de Songy, Chapelonnier, Sommessons, Leuharré, Normé, Vaussimont, Haussimont, Montpreux et autres lieux, demeurant ordinairement à Paris, représenté par M. Guériot de Belseau ;

Eustache d'Hermonville, écuyer, seigneur en partie de la terre, fief et seigneurie de Vouzy et Champagne, demeurant à Vouzy ;

Dame Elisabeth-Thérèse Fagnier, veuve de feu M. Claude-François-Xavier Deu, écuyer, seigneur de Perthes, dame de Fagnières, Marson et Breuvery, demeurant à Châlons, tous deux représentés par M. Henri-Jean d'Argent ;

La dame Jeanne-Louise d'Avignon, veuve de M. Jean de Cabanel, conseiller secrétaire du Roi, baron Danglars, seigneur de Cougy, demeurant à Paris, représenté par M. le marquis de Nazelle ;

Joseph-Remy Deslions, baron Deslions, seigneur de Vadenay, capitaine d'infanterie, représenté par M. le comte de Prouvay ;

La dame Marie-Suzanne Berthier, veuve en premières nocces de M. Pierre Beschefert, écuyer, conseiller du Roi, précédent, trésorier de France au bureau des finances de Champagne, et à présent, épouse, en secondes nocces, de M. Joseph Yzouard, écuyer, aussi conseiller du Roi au même bureau,

représentée par M. de Pinteville, baron de Cernon ;

Amour-Constant Gernay de Cirfontaine, maréchal des camps et armées du Roi, chevalier, seigneur de Suzannecourt et autres lieux, représenté par M. François de Chieza ;

Pierre-Nicolas Florimond Fraguier, chevalier, seigneur Dumée, Juvigny, Suzanne, Louverry, Petit-Mormelon Aulnay en partie et autres lieux, conseiller du Roi en tous ses conseils, président en sa chambre des comptes, représenté par M. Loisson de Guinaumont ;

Claude Taupinart de Tillières, chevalier, seigneur de Matongues, Recy et autres lieux, conseiller du Roi en sa cour des aides de Paris, y demeurant, représenté par M. de Cappy d'Athis ;

La dame Reine-Louise Haincque de Monjotte, veuve de M. Jean-François de Monjotte, vivant chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, capitaine au régiment de Bricqueville, seigneur de Champagne et autres lieux, représenté par M. Linglois d'Aumont, chevalier de Saint-Louis ;

La dame Marie-Hélène Perrette Bourgeois Dumcy, veuve de M. Etienne-Noël de Vouzy, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, capitaine des gardes du gouvernement de Flandres, seigneur de Vouzy et de Champagne, représenté par M. Noël de Vouzy ;

Anne-Pierre-Jacques-Louis Masson de Bergères, écuyer, seigneur dudit Bergères et du fief des Corvées, représenté par M. Masson de Coligny ;

Louis de Bataille, chevalier, seigneur de Coisard en partie, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, lieutenant colonel d'infanterie, représenté par M. Cabaret de Neuville ;

Charles-Jean-Baptiste-Alexandre Des Claires, chevalier, seigneur de Germicourt et en partie d'Oger, ancien capitaine au régiment de Touraine et chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, représenté par M. Claude-François Fagnier, écuyer ;

La dame Marie-Anne-Françoise Dupuis, dame en partie d'Anisoux et de La Chapelle, veuve de M. Jacques-Nicolas de Ganeau, seigneur de Louveray, représentée par M. de Gatineau ;

Claude-René Lorimier d'Etoges, écuyer, premier valet de chambre du Roi, seigneur dudit Etoges et autres lieux et fiefs, représenté par M. Deteufles, écuyer ;

Nicolas de Chieza, comte de Servignaser, chevalier, seigneur de Gigny-aux-Bois, la Malnaison, La Côte, Saint-Pierre et du fief de Moraine, représenté par M. Tirant de Bury ;

La dame Françoise Delamotte, veuve de M. Louis Gilles de Bruneteaux, chevalier, seigneur du Mottez Sainte-Suzanne, y demeurant, et demoiselle Barbe-Catherine Delamotte, demeurant au fief du Montagnez, représentées par M. Bruneteaux de Sainte-Suzanne ;

Joseph-Augustin Aubry d'Avancey, écuyer, seigneur en partie de Cheppe, représenté par M. Maupas, écuyer ;

La dame Marie-Claude Leblanc de Blossière, veuve de M. Jacques Descanneville, écuyer, seigneur de Berlize, Baslay, Richebourg et autres lieux, icelle dame de la terre et seigneurie de Blossière et en partie de celle de Vesly, représentée par M. Roch Desforges, écuyer ;

La dame Marie-Anne Billet, veuve de Pierre-Louis Sagnez, écuyer, seigneur de Breuvery et autres lieux, ancien capitaine au régiment de Picardie, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, représentée par M. Sagnez, écuyer ;

Louis-Jérôme de Goujon de Thuisy, chevalier profès de l'ordre de Malte, commandeur de la commanderie de la Villedieu et Drageziot, seigneur usufruitier du grand Saint-Hilaire et de Sonain en partie, représenté par M. Jérôme-Marie Aublin ;

Jean-Michel Lelarge d'Eaubonne, écuyer, ancien payeur des rentes de l'Hôtel-de-Ville de Paris, seigneur de Nuisement et autres lieux, représenté par M. Loisson de Guinaumont ;

Jean-François Didelot, écuyer, l'un des régisseurs généraux de Sa Majesté, seigneur du fief des Epinottes, représenté par M. François de Pinteville de Cernon ;

André-Marie Menice Rosnay de Villers et Antoine-François Rosnay de Villers, enfants de défunt Jean-Baptiste-Marie Rosnay, écuyer, seigneur de Villers et autres lieux, ancien mousquetaire du Roi, représentés par M. Legorlier, écuyer ;

Joachim-François-Armand Durup de Baleine, sieur d'Ambreville, écuyer, seigneur en partie de Saint-Martin-aux-Champs, représenté par M. Olivier Dupuis d'Annizeux ;

Claude de Durup de Baleine l'aîné, écuyer, seigneur en partie de Saint-Martin-aux-Champs, représenté par M. Olivier Dupuis d'Annizeux ;

Alexandre-François Lenoir Dezaunettes, écuyer, vidame de Châlons, représenté par M. le chevalier de Montbayeu ;

La dame Marie-Thérèse Cousinat, veuve Baudouin Tirant, virant écuyer, secrétaire honoraire du Roi, seigneur de Broussy-le-Petit, Morains, Flarigny, Oger, Maisoncelle, Rougebois et Lamazure, demeurant à Châlons, représentée par M. François-Narcisse de Tirant de Bury, écuyer ;

Sont comparus en outre, en personne, quoique non assignés dans ledit ordre de la noblesse, Messieurs :

Henri-Jean Dargent, écuyer, seigneur des Deux-Fontaines ;

François-Antoine de Teuffle, écuyer, ancien mousquetaire de la première compagnie de la garde ordinaire du Roi ;

Claude Durud, chevalier, garde du corps du Roi ;

Alexandre de Grammont fils, écuyer ;

Jean-Simon Lévêque, chevalier, seigneur de Pouilly, Busigny, Arcy ;

Ponsart, procureur syndic pour le clergé et la noblesse, à l'assemblée provinciale de Champagne ;

Menice Lallement de l'Estrée, chevalier, demeurant à Châlons ;

Pierre-Gilles Masson de Coligny, garde du corps de Monsieur, et seigneur en partie de Futaine-Saint-Quentin ;

Philippe-Louis-Erard-Victor du Causé, chevalier de Nazelle, officier au régiment du Roi-infanterie ;

Louis-François-Erard-Victor du Causé, comte du Prouvay, capitaine commandant au régiment du Roi-infanterie ;

Jean-Baptiste-Odile de Tarrade, chevalier, officier au régiment de Paris-infanterie ;

Matthieu-Victor Regnault, chevalier, sieur Delavigne et des Menudières ;

Anne-Pierre-Louis-Nicolas-Masson de Bergères, écuyer, ancien capitaine d'infanterie ;

Pierre-Benoît de Pinteville, écuyer, seigneur de Vanant-le-Châtel et autres lieux, ancien mousquetaire de la seconde compagnie de la garde ordinaire du Roi, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis ;

Jean-Baptiste-Denis de Chieza, chevalier, capitaine au régiment du Dauphin-dragons ;

Claude Deberle, chevalier, seigneur de Maffrecourt, ancien capitaine d'infanterie, maire royal de la ville de Châlons;

Paraclet-Jacobé de Rambecourt, écuyer, seigneur des Clauselets.

*Dans l'ordre du tiers-état.*

MM. Les députés de la ville de Châlons, Alpin-Louis Grosjean, marchand; Pierre-Louis Prieur; Pierre Lochet, fabricant; François-Nicolas Paindavoine, marchand libraire; Maxime Matthieu, marchand; Joseph Gellée, docteur en médecine; Louis-Joseph Chartier, avocat; Jean-Baptiste Prignet, maître tonnelier; Jacques Gauthier, maître bonnetier; Jules Nicaise, maître pâtissier; Regnault; Nicolas-Georges Thomas, avocat; Jean-Baptiste Turpin, trésorier de France et procureur syndic de la ville;

Les députés de la ville de Vertus: Adam; Christophe Hachette l'aîné; Claude-Jean-Louis Féry; Jean-Baptiste Champion; Charles-Joseph Fleury;

Les députés du bourg de Suippes: Jean-Baptiste Marguet; Louis Thierry; Jean-Baptiste Aubert; Louis Oudart; Henri-Benoît-Claude Marguet;

Les députés du village de Prez: Pierre Martinet; De Triancourt: Augustin-Louis Picart; Pierre-Nicolas Bauclin; Jean-Léopold Lemaire;

De Jurigny: Pierre Cartier; Pierre Mestrade; De Thonnance: Jean-Baptiste-Vincent Pince-  
maille; Henri Pierret;

De Suzannecourt: Eloi Barbier; Joseph Singeat;

D'Éloges: Antoine Giot; Louis-André de Montepreur, Hubert Mérat;

Du Mesnil-sur-Oger: Louis Jacquart; Nicolas Billy; Thomas Chausson;

De Connantray: Jean Charlot; Benoît Dardoise; De Vaurefroy: Sébastien Lepage; Claude Dardoise;

De Gionges-Saint-Ferjeu et Futaine: Jean-François Salmon, procureur à Vertus; Martin Bertrand;

De Matongues: Maurice-Benoît Gougelet; Nicolas-André Bonnard;

De Villers-aux-Corneilles: Henri Leclère; Remi-Antoine de Broye;

De Vraux: Jean Rochet; Pierre Coutier l'aîné;

De Daigny: Jacques-Joseph Delacourt; Jean Cochu;

D'Aulnizeux: Jean-Louis Champion; François Monteuil;

De Coizard: Louis Cheret; Alpin Oudet;

De Congis: Pierre Gé; Jacques Guilgault;

De Coligny: Louis-Benoît Latire; Louis Masson;

De Bouy: Jean Loche l'aîné; François Arnould;

De Livry: Thomas Puissenet; Michel Simon;

De Sommessons: Louis Cellier; Michel-Charles Hubert;

De Dommartin-l'Éstrée: Jean Domballe; Pierre-Joseph Lacroix;

De Sondé-Sainte-Croix: Jean-Baptiste Brisson; Pierre Masson;

De Sonain: Nicolas Senart; Jérôme Godin;

De Pix: François Blanchin; Jacques Deschamps;

De Thogny-aux-Bœufs: Pierre Étienne; Pierre Baillat;

De Chevigny: Claude-Laurent Bonnet; Étienne Gentil;

De Beaulieu: Joseph Jeannin; Claude-Nicolas Husson;

De Riencourt: Jean-Baptiste Choisy; François Simon;

De Baye: Claude-François de Gaulle; Jacques Bruyant;

Dè Souliers: Laurent Bochet; Pierre Pudoux; De la Caure: Louis Desbrosses; Claude Brisson;

Du Mesnil-les-Lacaure: Claude Saintin Pelletier; Jean Cousin;

De Fromentières: Edme Neret; Jean-Baptiste Plauzon;

De Mailly: Pierre Ballot; Hubert Lefèvre;

De Songy: Jean Cuitot; Jacques Franquet;

De Vert: Pierre-Antoine Aubert; François Ploix;

De Toulon: Philippe Gobet; Jean Jolly;

De Courjonnet: Pierre Hadot; Louis Ferrat;

De Joches: Louis Ferrat;

De Bergères: Philippe Fallet; Pierre Lallement;

De Cheppes: Sébastien Philipot; Étienne Guedet;

De Cernon: Joseph Fagnières; Louis Pannetier;

De Vitry-la-Ville: Jean-Baptiste Pain; Pierre Geronde;

De Vouciennes; Simon Cagnon; Jean-Baptiste Baillat;

De Ferbrianges: Pierre Jacquesson; Jean-Baptiste-Antoine Gagneux;

D'Évres: Jean Bigard; Pierre Geminel;

Delavoie: Jean-Baptiste Brichard; Claude Boivin;

Demmontmort: Joachim Michel; Jean Dardenne;

D'Ablancourt: Jacques Rémy; Jacques Martin;

D'Athis: Pierre-Jacques Baudouin; Pierre Guiset;

D'Aulnay-aux-Planches: Prudent Laprun; Jean Champy;

D'Aulnay-sur-Marne: Joseph Jolicœur; Antoine Nafflin;

De Baulnay: François Lecourt; François André;

De Biègges: Jean Collard; Jean-Baptiste Camiat;

De Breuvery: Louis Soulaigne; Gabriel Collard;

De Brizeau: Nicolas Huguet; Nicolas Georges;

De Bussy-l'Éstrée: Louis Collard; Simon Gérard;

De Bussy-le-Château: Jacques-Hilaire Assy; Thomas Jacquet;

De Chaltrail: Louis Renault; Antoine Varlet;

De Champigneul: Antoine Guillaume; Jacques Mary;

De Champagne: François Thierry; Pierre Blion;

De Charmontois: l'abbé Jean Huguet; Claude Belval;

De Cheniers: François Guyot; Pierre Rouyer;

De Cheppy: Pierre Lemaire; Maurice Frison;

De Cherville: Pierre Geoffroy; Claude Palletard;

De Compertuis: Pierre Formé; Nicolas Varlet;

De Fondé: Jean-Joseph Delsœcq; Jean-François Janvier;

De Coolus: Claude Noël; Pierre-Louis Vallet;

De Coupeville: Nicolas Delaval; Antoine Grandjean;

De Cuperly: François Arnould; Jean-Baptiste Jacquet;

De Courtisols: Pierre-Abdon Jolly; Claude-Antoine Gobillard; Jean-Appert Collery; Nicolas Simon; Nicolas Deu;

De Coulmier-la-Chaussée: Augustin Ledreit; Claude-Paul Jolly;

De Corbeil: Jean-Baptiste Savetier; Jacques Gauthier;

D'Écouvets: Étienne Cannebotin; Pierre Collard;

De Dampierre-sur-Moivre: Pierre-Joseph Gaignette; Joseph Prinnet;

D'Éclaires ; Jean-Matthieu Painé ; Cuny Matthieu ;  
 D'Écury-sur-Coole : François Sabattier ; Claude Collard ;  
 D'Écuy-le-Petit : Nicolas Carré ;  
 D'Écury-le-Repos : Pierre-Louis Laurin ; Claude Gaspard ;  
 D'Étrechy : Jean Violette ; Sébastien Violette ;  
 De Fagnières : Pierre-Sulpice Launois ; Remi Gougelet ;  
 De Fleury-en-Argonne : François Hannequin ; Jean Lopinot ;  
 De Fontaine-sur-Coole : Pierre Henriot ; Pierre Chaillot ;  
 De Foucancourt : Joly Nicolas ; Fiacre Igier ;  
 De Francheville : Jean-Baptiste Courtin ; Louis Courtin ;  
 De Faux-sur-Côle : Pierre Mortas ; Noël Gauthier ;  
 De Germinon : Nicolas Petit ; Nicolas Bonnet ;  
 De Givry : François Langlois ; Antoine Langlois ;  
 De Haussimont : Edme-Toussaint Prévôt ; Louis-Antoine Prévôt ;  
 D'Helveque : Jean-Baptiste Barbat ; Jérôme Pacquot ;  
 De Jaâlons : Jean-François Cannat ; Jacques Séjourné ;  
 De Jonchery-sur-Suippes : Fiacre Horque ; Jean-François Aubert ;  
 D'Isse : Nicolas Cuitat ; Laurent Planchat ;  
 De la Veuve : Nicolas-François Renault ; Louis Renault ;  
 Duchemin : Louis-Noël Masse ; Nicolas Jeanson ;  
 De Leuhare : Jean Brion ; Henri Brisson ;  
 De Lépine : Claude Godart ; Jacques Royer ;  
 Des Grandes-Loges : Toussaint-Martin Delacourt ; Quentin Jacquart ;  
 Du Fresne : Etienne Tiret ; Jacques Lagille ;  
 De Loisy en Brie : Louis Oudinel ; Jean-Louis Desmarests ;  
 De Louvercy : Pierre Martin ; Nicolas de Bœuf ;  
 De Lucy : Claude Canot ; Charles-Adrien Bérat ;  
 De Lacheppes : Jean Robert ; Jean Bablot ;  
 De Margerie : Louis-Charles Renard ; ..... Rivière ;  
 De Marson : Pierre Lemaire, avocat ; Claude Herment ;  
 De Méry-sur-Marne : Jean-François Guyot ; Pierre-Nicolas Hemey ;  
 De Moivre et Saint-Hilaire : Claude Lagille ; Etienne Baudiel ;  
 De Moncets : Pierre Lemaire, avocat ; Jean Vallerez ;  
 De Morains : Jean-Louis Lalire ; Jean-Baptiste Charlot ;  
 De Mutigny : Nicolas Gobillard ; Martin Duvier ;  
 De Nomé : Joachim Lalire ; Nicolas Herment ;  
 De Nuisement : Quentin Tabouret ; Jean-Baptiste Collard ;  
 De Oger : Claude Husson ; Pierre Gatinois ;  
 D'Omey : François Notret ; Louis Debeury ;  
 De Pierre Morains ; Jean-Baptiste Pageot ; Nicolas Gimat ;  
 De Pocancy : Pierre-Nicolas-Bernard Doublet ; Christophe Cazotte ;  
 De Pogny : Charles-Louis Bernard ; Edme Ruelle ;  
 De Poivre et Sainte-Suzanne : Jérôme Person ; Nicolas Royer ; Pierre Bourgeois ;  
 De Recy : Etienne Gougelet ; Remi Gougelet ;  
 De Rémeville : Claude Legentil ; Honoré Jacquain ;  
 De Rouffy : Jean-Alexandre Hachette ; Pierre Gatelet ;

De Saint-Amand : Noël-Nicaise-Nicolas Lapôtre ; Jean-Louis Bourgeois ;  
 De Saint-Etienne-au-Temple : Jean et François Lesmachet ;  
 De Saint-Germain-Laville : Nicolas-François Thibault ; Pierre-Nicolas-François Thibault ;  
 De Saint-Gibrien : Pierre-Bernard Milson ; Charles-Nicolas Girardin ;  
 De Saint-Hilaire-au-Temple : Pierre Jesson ; Louis Jesson l'aîné ;  
 Du Grand-Saint-Hilaire : Claude Gérard ; Etienne-Noël Bablot ;  
 De Saint-Marc-les-Roussi : Georges-Antoine-Joachim Lesage ;  
 De Saint-Martin-sur-le-Prez : Philippe Coque-tault l'aîné ; Nicolas Journay ;  
 De Saint-Pierre-aux-Oies : Louis-Antoine Robin ; Louis Darras ;  
 De Saint-Quentin-sur-Coole : Edme Phelison ; Claude Soulaigne ;  
 De Saint-Remi-sur-Bussi : Pierre Bouron ; Nicolas Thomas ;  
 De Sapignicourt : Claude-Louis Loisy ; Nicolas Loisy ;  
 De Sarry : Jean-Désiré Champion, avocat ; Charles Aubert ;  
 De Senard : Jean-François Laflotte ; Claude Tollite ;  
 De Sommeville : Jean-Baptiste Boucquot ; Nicolas Arnould ;  
 De Somme-Suippes : François Drouet ; Jacques Rosnez ;  
 De Sogny-aux-Moulins : Pierre Viard ; Simon Jacquy ;  
 De Soudé-Notre-Dame : Antoine Nicaise ; Thomas Royer ;  
 De Soudron : Pierre Titon ; Pierre Brisson ;  
 De Saint-Menice-lès-Chalins : Etienne Mauget, avocat ; Nicolas Pluchet ;  
 De Sommaine : Claude Germet ;  
 De Saint-Jean-sur-Moivre : Louis Herment ; Jean-Baptiste Folliet ;  
 De Tibie : Pierre Hurpé ; François Bonvallet ;  
 De Tilloy : Jean Genin ; Joseph Cohion ;  
 De Tour-sur-Marne : Augustin Follias ; Simon Séjourné ;  
 De Trecon : Nicolas Maillard ; François Lepage ;  
 De Vadenay : Nicolas Clément ; Charles Machet ;  
 De Vassimont : Pierre Champion ; Claude Prieur ;  
 De Vetry : Antoine-Félix ; Jean-Baptiste Latal ;  
 De Vaudemange : Amant Cotelte ; Thomas Pierre ;  
 De Velie : Jean-Baptiste Poiret ; Claude Bergeat ;  
 De Vesigneul-sur-Côle : Jean Gauthier ; Menice de Sallangre ;  
 De Vessigneul-sur-Marne : Joseph-Henri ; Claude Henri ;  
 De Villeneuve : François Vernier ; Joachim Brunet ;  
 De Villers-aux-Bois : Louis Bartel ; Pierre Tenaert ;  
 De Villeseneux : Pierre-Louis de Beaumont ; Pierre Brisson ;  
 De Villevenard : Jean-Baptiste Guenon ; Nicolas Guichard ;  
 De Voipreux : Claude Songis ; Louis-Etienne Huot, procureur ;  
 De Vouzy : François Thévenot ; Pierre Theveny.

Et ledit appel fait, et la présentation faite de toutes les personnes non assignées, et ayant



droit à ladite assemblée, nous avons ouï le procureur du Roi, donné acte aux comparants de leur comparution, défaut contre les non-comparants assignés.

Et en ce qui touche Messieurs de la noblesse sans qu'aucune assignation qui pourrait avoir été donnée par erreur auxdits défaillants, puisse, en aucun cas, être tirée à conséquence ; et ensuite avons desdits comparants en personne et par fondés de pouvoirs pris et reçu le serment en la forme usitée pour Messieurs les ecclésiastiques, et Messieurs des deux autres ordres, de procéder fidèlement à la rédaction du cahier général ou particulier à chacun d'eux, si le cas y échet, et à la nomination des députés, conformément au règlement, et sans cependant qu'aucune disposition dudit règlement puisse être regardée comme une loi, ni préjudicier aux droits d'aucun des trois ordres.

Les défaillants assignés sont, savoir : du clergé : MM. Lanot, chapelain de Bellegarde ; Legentil, trésorier du chapitre ; Duhoux, curé de Foucaucourt ; le curé de Fleury ; l'abbé de Saint-Menice,

le curé de Cheniers ; Martinet, curé de Dommartin-l'Estrée ; Matz, prieur de Doizelet ; Hanart, curé de Pierre-Morains ; Marcherat, curé de Bannay ; l'abbé de Saint-Sauveur de Vertus ; l'abbé de Notre-Dame de Vertus ; Richard, curé de Saint-Marc ; le curé de Coupeville ; l'abbé de Saint-Basle ; l'abbé de Beaulieu ; les Récollets de Châlons ; le chapitre de tous les Bénédictins d'Hautvillers ; l'abbé de Breuvery ; Raoul, curé de Saint-Martin-sur-le-Pré ; le curé de Bony ; Pasquier, curé de Sapignicourt ;

De l'ordre de la noblesse : Messieurs La Goille ; le comte Duhamel ; mesdames de France ; la dame de Montgarni ; M. Macquart de Ricaire ; demoiselle de Brabant ; demoiselle Maupas ; M. de Mardeuil ; M. Lasnier ; M. le comte d'Argenteuil ; M. Duval ; M. Develle ; M. de Châtillon d'Oger ; M. le baron de Baye ; demoiselle Dongne ; les héritiers de M. le prince de Soubise ; M. de Chamoissot, et M. Delablotterie, seigneur de Pocancy ;

Et de l'ordre du tiers-état : la communauté de Bannay et celle de Champaubert.